CHARTE ÉTHIQUE DU TRAVEL PLANNER

Nous sommes sept entrepreneurs Travel Planners a avoir réfléchi à **la première charte éthique** de ce métier, nous nous engageons pleinement à respecter ces principes au quotidien ainsi que le cadre légal fixé par le code du tourisme. Nous adoptons une approche éthique et morale respectueuse de l'humain et de l'environnement à travers le monde.

1 Respect du Code du Tourisme et des spécificités liées à la profession

- Nous proposons uniquement des prestations de conseil ayant pour finalité la préparation de séjours et de circuits personnalisés. Sont donc à ce titre mis en avant des propositions de transports, d'hébergements, d'activités et autres informations pratiques et prestataires touristiques. La combinaison de ces prestataires ne peut en aucun cas être vendue sous la forme d'offres packagées et aucune réservation ne peut être effectuée pour le compte du client.
- Nous facilitons toutes les étapes de la préparation et réservation d'un voyage pour nos clients en leur donnant les outils pour être autonomes sans être intermédiaire.
- Nous nous engageons à travailler en bonne intelligence et de manière bienveillante avec l'ensemble des acteurs faisant partie de l'écosystème touristique.

2 Des propositions entièrement personnalisées

- Nous acceptons tous types de demandes dans le respect du cadre légal et de nos compétences et spécialisations respectives. Dans le cas d'une impossibilité d'accompagnement, nous aiguillons le client vers un prestataire adapté.
- En accord avec nos clients, nous recherchons des propositions complémentaires aux incontournables d'une destination afin de faciliter la déconcentration des flux touristiques dans le cadre d'un tourisme plus durable. Nous pouvons, par exemple, être force de proposition sur des adresses, expériences, itinéraires hors des sentiers battus.
- Chaque client reçoit des supports personnalisés répondant au mieux à ses attentes, à son budget et à ses besoins. Chaque dossier est donc unique et ne peut être reproduit à l'identique pour un autre client

3 Une expertise et des compétences au service du voyage idéal

- Nous mettons toute notre expertise (formations, voyages personnels et retours d'expérience de nos différents clients) au service de la création des voyages pour nos clients.
- Nous nous appuyons également sur toutes les informations disponibles (sites officiels des destinations et des opérateurs touristiques, forums et blogs de voyage, guides de voyages, retours d'expérience de voyageurs, documentaires, etc...).
- Professionnels du tourisme, nous réalisons une veille permanente de notre secteur d'activité afin d'en connaître les dernières actualités et évolutions.

4 Une tarification claire et transparente

- La base de notre rémunération est fixée sur des forfaits représentatifs du temps de travail estimé pour la préparation du dossier.
- Le détail de la prestation du Travel Planner et son montant sont connus par le client avant le lancement des recherches et sont formalisés par un devis accompagné des Conditions Générales de Vente.
- Ce montant est indépendant du montant global du voyage, car non influencé par des marges liées aux prestations proposées.
- Les réservations de prestations (hébergements, transports, activités...) sont à la charge du client et n'engagent pas la responsabilité du Travel Planner.
- Le client a une connaissance transparente et éclairée du coût de chacune des prestations de son séjour.